

Collectivité  
N° de contrat

MONTRIOND  
23006

74188

Date

02/12/2022

PLAN DE FINANCEMENT  
PROGRAMME 2023

Travaux de GROS ENTRETIEN RECONSTRUCTION - Programme 2023

Votre interlocuteur technique : Jean VOGEL  
Votre interlocuteur administratif : Julie-Christie DEVILLERS



REPARTITION DU FINANCEMENT					
Participation du SYANE			Participation de la commune		
Taux de participation	Participation sur montant HT	TVA à charge du SYANE	Total SYANE	Taux de participation	Total commune

Opération : Travaux de GROS ENTRETIEN RECONSTRUCTION - Programme 2023							
Code programme	Année de la demande	N° de la demande d'intervention	Sous-opération	Nature	Montant HT de la dépense	TVA	Montant TTC de la dépense

FCTVA = 16,404 % du TTC

WP	22 064	00		TRAVAUX DE GROS ENTRETIEN RECONSTRUCTION DES INSTALLATIONS DECLAIRAGE PUBLIC	883 138,56 €	176 627,71 €	1 059 766,27 €
				TOTAL	883 138,56 €	176 627,71 €	1 059 766,27 €

	30%	264 941,57 €	173 801,67 €	438 743,24 €	70%	618 196,99 €	2 826,04 €
		264 941,57 €	173 801,67 €	438 743,24 €		618 196,99 €	2 826,04 €

Taux de contribution au budget de fonctionnement à la charge de la commune (3% du montant réel TTC de la dépense)

	31 792,99 €
--	-------------

La contribution au budget de fonctionnement du SYANE feront l'objet d'un règlement séparé sous forme de fonds propres conformément aux instructions et règles de la comptabilité publique. Ce recouvrement sera effectué après la réception de la première facture de travaux.

La participation de la commune sur les travaux et honoraires divers fera l'objet d'un recouvrement sous forme :

De fonds propres, 80 % de la quote-part, soit

496 818,42 euros,

seront appelés à réception de la première facture de travaux. Le solde sera régularisé lors de l'émission du décompte définitif de l'opération.

Dans tous les cas, 80 % du taux CBF, soit

25 434,39 euros,

seront appelés à réception de la première facture de travaux. Le solde sera régularisé lors de l'émission du décompte définitif de l'opération.

